

Extrait du procès-verbal
Commune de Chamblon



CONSEIL GENERAL

Extrait du registre des
délibérations

Séance du 4 juin 2018

Présidence : Daniel Poncet

Membres inscrits : 65

Membres présents : 51

Le Conseil général de Chamblon, sur proposition de la Municipalité, vu le préavis municipal n° 05/18, entendu les rapports de sa commission, et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : d'accorder un crédit d'étude de CHF 25' 000.- pour la modification du PPA En Cherin + frais de géomètre de CHF 3'500.- + divers et imprévus de CHF 3'500.-, soit un montant total de CHF 32'000.- ;

Article 2 : d'accepter de régler ce montant par les liquidités courantes ;

Article 3 : d'accepter de procéder à l'amortissement de cette étude par un prélèvement au fond « investissements futurs ».

Ainsi délibéré par 46 « oui », 0 « non » et 5 abstentions.

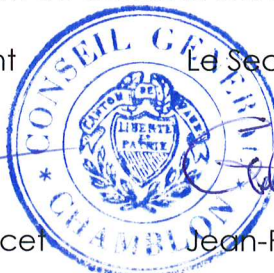
Pour extrait certifié conforme.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président

Le Secrétaire

Daniel Poncet



Jean-Pierre Genevay